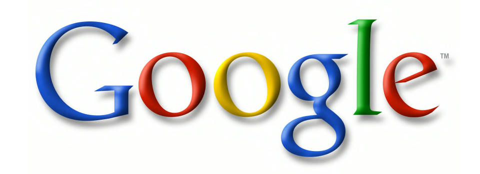
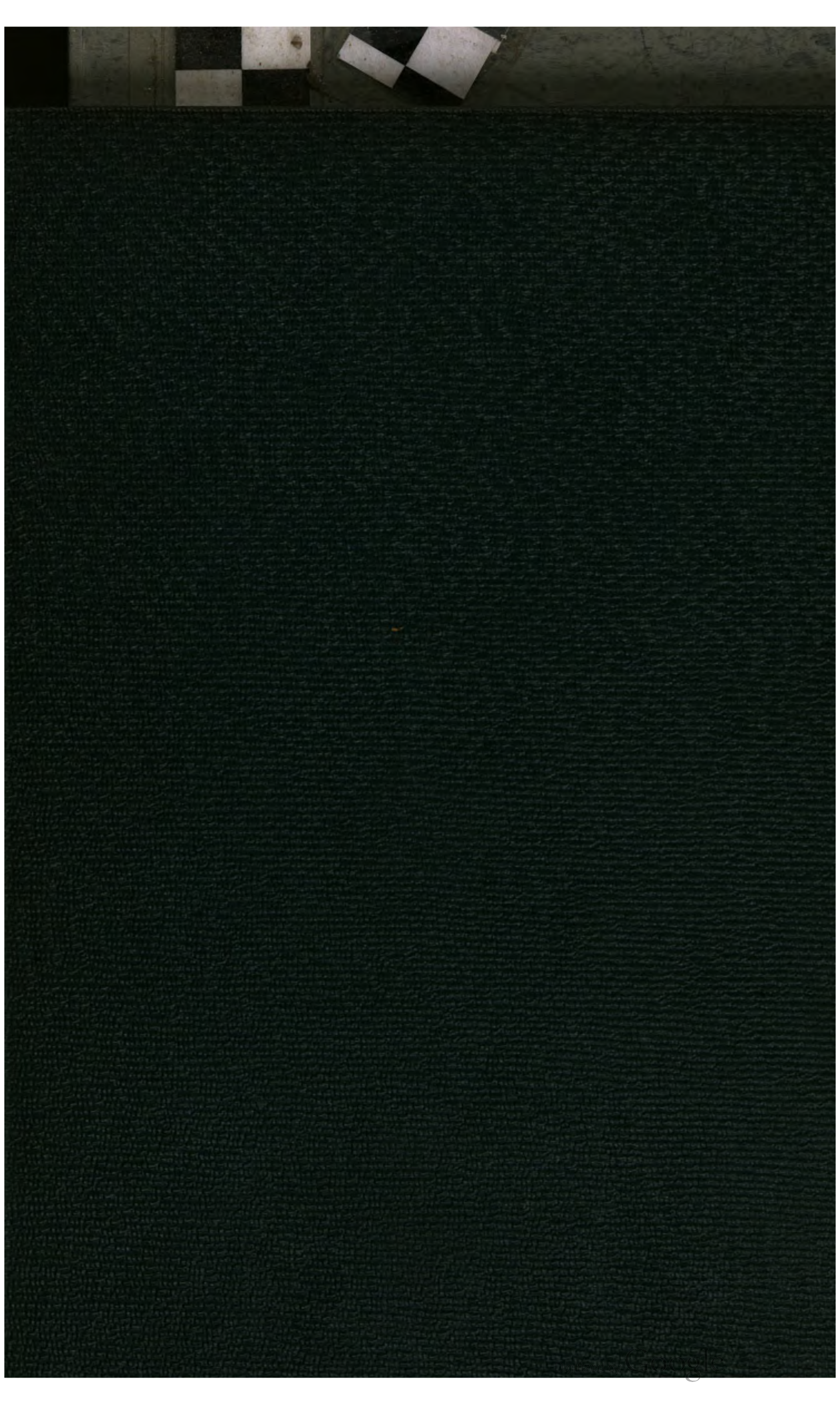





DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA
Taylor Institution.



DES XXIII MANIÈRES

DE VILAINS,

PIÈCE DU XIIIe SIÈCLE,

ACCOMPAGNÉE D'UNE TRADUCTION EN REGARD,



SUIVIE D'UN COMMENTAIRE,

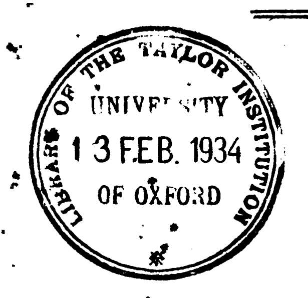
Par Eloi Johanneau.

PARIS,

CHEZ SYLVESTRE, RUE DES BONS-ENFANS, 30.
Chez Alex.-André JOHANNEAU, rue du Coq, 8 bis.
Et Chez TECHENER, place dn Louvre, 12.

1834.

Cette pièce n'a été tirée qu'à *deux cents* exemplaires seulement, dont *dix* sur papier de Hollande, *cinq* sur papier de Chine, et *cinq* sur papier de couleur.



IMPRIMERIE DE MOQUET ET COMP.,
Rue de la Harpe, 90.

AVIS.

Il y a environ une année, que M. Francisque Michel, à qui la littérature romane a déjà d'assez grandes obligations, remarqua dans le manuscrit 7595 de la Bibliothèque royale (ancien fonds), une petite pièce anonyme intitulée : *Les Vingt-Trois Manières de Vilains.*

Cette singulière énumération des diverses sortes de vilains, cette espèce de diatribe, pleine d'originalité, fut publiée bientôt par le jeune érudit qui l'avait découverte. Le texte fut tiré à cent exemplaires seulement, et reproduit avec fidélité, sauf quelques inexactitudes qu'on a relevées ici. Mais, d'après le système adopté par M. Michel, pour ses précédentes publications, *les Vingt-Trois Manières de Vilains* ne furent suivies ni de traduction, ni de commentaire; l'éditeur se borna à en accompagner le texte de notes rares et fort brèves.

Cependant cet opuscule, tant par ses expressions inusitées, que par le sens détourné qu'elles offraient, semblait devoir donner lieu à de curieuses et utiles recherches sur la signification et l'origine de certains mots. C'est du moins ce que sentirent immédiatement quelques-uns de nos philologues les plus distingués.

Parmi eux, était le savant éditeur de Rabelais, M. Éloi Johanneau. Aujourd'hui que l'édition primitive, insuffisante à l'empressement des amateurs, est complètement écoulée, cet habile étymologiste a bien voulu consentir à nous livrer les remarques judicieuses que lui avait suggérées, dès son apparition, la pièce que nous nous hasardons à publier de nouveau, et à laquelle nous avons joint en regard du texte, une traduction de M. Achille Jubinal.

DES VILAINS.

CHI (1) ENSAINGNE QANTES MANIERES I SONT DE VILAINS (2).

IL a en cest (3) siècle .xxiij. manières de Vilains : Archevilains et Mategris et Primatoires, et vilains Porchins [1], et vilains Kienins [2], et vilains Tubes et Doubles Tubes, et vilains Poi Covers, et vilains Moussus, et vilains Rammages, et vilains Asnins, et vilains Purs, et vilains Babuins, et vilains Marcheis, et vilains Princes, et vilains Cornus, et vilains Chapetois, et vilains Ferrés, et vilains Apenssés, et vilains Croupéres, et vilains Marnéres, et vilains Escrevicéres, et vilains Entés.

[1] M. Michel a lu *porchius*. Nous croyons qu'il y a *porchins*.

(2) Le manuscrit porte *kiennis* ; mais on y lit *kienins* plus bas.

DES VILAINS.

ICI ON ENSEIGNE COMBIEN IL Y A DE SORTES DE VILAINS.

Il y a, en ce siècle, xxiij sortes de vilains : les archivilains, les mategris, les primatoires, les vilains du naturel des porcs, les vilains du naturel des chiens, les vilains du naturel des pigeons, les vilains doubles pigeons, les vilains peu couverts, les vilains cossus (bien vêtus), les vilains sauvages, les vilains de la nature de l'âne, les vilains purs, les vilains babouins, les vilains qui sèment les blés (marsois), les vilains princes, les vilains cornus, les vilains capettes (qui portent la cape), les vilains (à souliers) ferrés, les vilains apensés (réfléchis, sensés), les vilains trompeurs, les vilains marneurs, les vilains de la nature de l'écrevisse, et les vilains entés.

Chi ensaingne de coi il servent.

Li Archevilains anonche les fiestes desous l'orme devant le monstier. Li Mategris (4) si est cius ki siet (5) avoec les clers el monstier [1] (6) et torne les fuelles dou livre, et vient au prosne avant ke li prestres. Li Primatores (7) si est ciex qui porte la crois et l'eve benoite entor le monstier [2]. Li vilains Porchins (8) si est cil ki labore (9) ès vignes, et ne vuet (10) ensaingnier le chemin as trespassans, ains dist à caschuns : « Vous le savés miex ke je ne faic. » Li vilains Kienins (11) si est cil ki siet devant son huis les fiestes et les diemenche, et moke cascun qu'il voit venir par devant lui, et dist, si voit venir .j. gentil home ki ait l'esprivier sor le puing : « Ha ! fait-il, cil huas (12) mangera ankenuit (13) une geline, et mi (14) anfant [3] en fussent tuit saoul. » Li vilains Tubes (15) si est cius ki a uns sollers lois (16) dont les orelles pendent

---

[1] *Monstier*. L'édition antérieure écrit à tort *moustier*.

[2] Voyez la remarque qui précède.

[3] Le texte écrit en effet *anfant*, et non *enfant*, ainsi qu'on lit dans la première édition.

ICI ON ENSEIGNE A QUOI ILS SERVENT.

L'archivilain annonce les fêtes sous l'orme devant l'église. Le mategris (fin matois), est celui qui s'assied avec les clercs à l'église, tourne les feuillets du livre, et vient au prône avant le prêtre. Le primatoire est celui qui porte la croix et l'eau bénite autour de l'église. Le vilain de la nature du porc, est celui qui travaille aux vignes, ne veut pas enseigner le chemin aux passans, mais dit à chacun : « Vous le savez mieux que moi. » Le vilain de la nature du chien, est celui qui s'assied devant sa porte les fêtes et dimanches, et se moque de chacun de ceux qu'il voit venir devant lui, et dit, s'il voit venir un gentilhomme qui ait l'épervier sur le poing : « Ah ! fait-il, ce huard (milan) mangera » aujourd'hui une géline, et mes enfans s'en ré- » galeraient bien tous. » Le vilain de la nature du pigeon, est celui qui a un soulier lié, dont les tirans pendent en bas, et qui a le pouvoir du pape, car

contreval et a le pooir l'apostole, car il lie et deslie en-tière (17). Li doubles Tubes si est cil ki a une hue-ses (18) coupées où il a noiax (19) par derière, et les elament portes couleices (20). Li vilains Poi Co-vers[1] (21) si est cil ki n'a entre le cheville et le pié et le genoil ke demi pié, et a assés de .ij. ausnes de buriel (22) à cote et à secot. Li vilains Moussous (23) si est uns vilains frenicles, ki het Diu et sainte Église et toute gentillece. Li vilains Ramages (24) si est cil ki regarde tous jors en tiere, et ne puet (25) veoir nule ame entre .ij. iex. Li vilains Asnins (26) si est cil ki porte le gastel et le baril plain de vin à le fieste. Si fait biel, il portera la reupe (27) sa feme, et si pluet (28), il se despoillera tos nus jukes as braies et l'en afublera qu'ele ne moille. Li vilains Purs si est cil ki onkes ne mist francisse (29) en son cuer dès lors k'i vint des fons. Li vilains Babuins est cil ki va devant Nos-tre-Dame à Paris, et regarde les rois et dist: « Vés-là Pépin, vés-là Charlemainne. » Et on li

---

[1] Le manuscrit porte *Couves ;* mais on y lit *Covers,* plus haut.

il lie et délie en terre. Le vilain double pigeon, est celui qui a une house (guêtre) coupée, laquelle a les boutons par derrière, et qui appelle ses houseaux porte-coulisses. Le vilain peu couvert, est celui qui n'a entre la cheville du pied et le genou qu'un demi-pied, et a assez de deux aunes de bure pour sa soubreveste et son surtout. Le vilain cossu est un vilain frénétique qui haît Dieu et sainte église, et toute noblesse. Le vilain sauvage est celui qui regarde toujours en terre, et ne peut regarder personne entre deux yeux. Le vilain de la nature de l'âne, est celui qui porte le gâteau et le baril plein de vin à la fête. S'il fait beau, il portera la mante de sa femme ; et s'il pleut, il se dépouillera tout nu jusques aux braies, et l'en affublera de peur qu'elle ne se mouille. Le vilain pur est celui qui n'a jamais eu de franchise dans son cœur, dès l'instant qu'il fût sorti des fonts baptismaux. Le vilain babouin est celui qui va devant Notre-Dame à Paris, regarde les rois, et dit : « Voilà Pépin, voilà Charlemagne ! » et on lui coupe sa bourse par der-

coupe sa borse par derière. Li vilains Marchois (30) si est cil ki ne voit goute en march dès le matin jusc'à prime, et de vespres jusc'à la nuit. Li vilains Princes si est cil ki va plaidier devant le baillif por les autres vilains, et dist : « Sire, au tans mon aïoul et mon besaïol, nos vaches furent par ces prés, nos brebis par ces copeis (31). » Ensi gaaingne bien [1] .c. sols as vilains. Li vilains Cornus (32) si est cil ki a bon mueble et bon tenement (33), et met tout à deniers et en achate blé et vin, k'il cuide que tous biens soit faillis ; et il en vient tant k'i n'a pas du denier [2] obole, ains s'enfuit par désespérance. Li vilains Capetois (34) si est cil li povres clers mariés ki va laborer avoec les autres vilains. Li vilains Ferrés si est cil ki a .iiij. quarriax (35) de fer as ses solers. (*Li vilains apenssés* (36) *si est cil ki.....*) Li vilains Cropères (37) si est

[1] *Bien.* Ce mot a été omis par le premier éditeur.

[2] *Du denier obole.* Dans le manuscrit ces mots sont représentés par une abréviation. M. Michel les a rendus par *du denier maille.* Nous croyons notre leçon préférable, sinon, quant au sens qui reste à peu près le même, du moins quant à la justesse de la traduction.

rière. Le vilain marsois (qui ne sème ses grains qu'en mars), est celui qui ne voit goute en mars, du matin à prime, et de vêpres à la nuit. Le vilain prince est celui qui va plaider devant le bailli pour les autres vilains, et dit : « Sire, au temps de mon » aïeul et de mon bisaïeul, nos vaches allaient par » ces prés, nos brebis par ces coteaux », et ainsi gagne bien cent sous aux vilains. Le vilain cornu est celui qui a de bons meubles et une bonne ferme, qui convertit tout en deniers, et en achète du blé et du vin, parce qu'il pense que tous les fruits de la terre vont manquer ; mais il en vient tant qu'il ne retire pas du denier une obole, et il prend la fuite par désespoir. Le vilain capette est ce pauvre clerc marié, qui va travailler avec les autres vilains. Le vilain ferré est celui qui a quatre carreaux de fer à ses souliers. Le vilain trompeur est celui

cil qu'il laist (38) à aler à sa charue por embler (39) les connins son singnor au matin et à soir. Li vilains Marnères si est cil ki trait le marne as chans, et la daerrainne charete chiet sor lui toute. Il ne choucie point le chimmetiere, ains demeure là. Li vilains escrevicères si est cil qui vient dou bos chargiés, ki entre sa maison à reculons por l'uis de sa maison ki est trop bas. Li vilains Entés si est cius ki prent gentil feme tout ausi com on ente une poire de saint en .j. chol (40), u en .j. perier sauvage, u en .j. naviel.

CHI PRIONS-NOUS POUR IAUS.

Que Diex lor envoit grant meschief,
Et mal au cuer et mal au chief,
Mal ès bouche et pis ès dens,
Et mal dehors et mal dedens,
Goute rose (41), fi et pour fi (42)!
Si en dirai li clergiés fi,
Le leu (43) et la goute volage (44),
Les escroeles et la rage.
Toutes vilainnes et vilain
Aient tout le mal Saint-Gillain (45)
Et goute feske (46) et goute arthique (47)

qui manque à aller à sa charrue, pour voler les lapins de son seigneur, le matin et le soir. Le vilain marneur est celui qui tire la marne dans les champs, dont la dernière charretée tombe toute sur lui. Il ne se soucie point du cimetière, mais demeure là. Le vilain de la nature de l'écrevisse, est celui qui vient du bois chargé, qui entre dans sa maison à reculons, parce que la porte est trop basse. Le vilain enté est celui qui prend une femme noble, comme on ente une poire de saint sur un chou, ou sur un poirier sauvage, ou sur un navet.

ICI PRIONS POUR EUX.

Que Dieu leur envoie de grands maux,
Et mal au cœur, et mal à la tête,
Mal en la bouche, et pis aux dents,
Et mal dehors et mal dedans,
Goutte rose, fic et peur du fic !
Autant en dirai du fic du clergé,
Du mal saint loup, et de la goute volage,
Des écrouelles et de la rage.
Que toutes vilaines et vilains,
Aient tout le mal saint guillain,
Et la goutte fixe et la goutte crampe,

Et le mal ké on dist étique,
Roingne (48), vairole (49) et apostume!
Et si aient plenté (50) de grume,
Plenté de frièvre (51) et de gaunisse (52)!
Et si aient le chade-pisse (53),
Mal ki les faiche rechaner (54)
Et plaie ki ne puist saner!
Si aient le mal Saint-Fiacle (55)
Et Saint-Éloi (56) et Saint-Romacle (57)
Et le mal c'on dist ne-me-touche (58),
Mal en orelle et mal en bouche!
Li maus (59) Saint-Jehan, Nostre-Dame,
Les esprange (60) de male flame!
A tous chiax qui héent clergie
Soit la male honte forgie!
Por [1] chou ke li cler me soustiennent
Et me joiestent (61) et me retienent (62),
Por chou hé-je (63) tous les vilains
Qui héent clers et capelains.
S'en ai fait (64) une letanie
Dont jou chascun jor m'esbanie (65).
La male honte lor aviengne!

[1] La première édition porte *pour*; c'est un *lapsus*.

Et le mal que l'on nomme étique,
Rogne, vérole et apostume!
Qu'ils aient aussi force grumeaux,
Force fièvre et force jaunisse!
Qu'ils aient aussi la chaude-pisse,
Mal qui leur fasse grincer les dents,
Et plaie qui ne puisse guérir!
Qu'ils aient aussi le mal saint Fiacre,
Et le mal saint Eloi, et le mal saint Romacle,
Et le mal qu'on appelle : « Ne me touche pas »,
Mal en oreilles et mal en bouche!
Que le mal saint Jean et le mal Notre-Dame,
Les brûlent de flammes cuisantes!
Qu'à tous ceux qui haïssent le clergé,
Il ne revienne que de la honte!
Par la raison que les clercs me soutiennent,
Et me choyent et m'entretiennent,
Pour cela je hais tous les vilains,
Qui haïssent clercs et chapelains.
Aussi j'en ai fait une litanie,
Dont je m'épanouis d'aise chaque jour.
Qu'il leur advienne honte et confusion!

Dites *amen*, Dex en souviegne!
Kyrieleyson, biax sire Diex (66),
Envoiés-lor hontes et diex.
Christeleyson, biax sire Cris,
Metés-les hors de vos escris.
Christe audi nos, oés nós;
Qu'il aient brisié les genous!
Tu, pie Pater de celis,
Ipsos confundere velis!
Tu, Deus sanctus, sancte,
Tu lor oste toutes santé!
Saintte-Marie, la Dieu mère,
Donnés-lor grant honte amère;
Sains Gabriel et sains Michiel,
Par vous leur soient (*fermé*) li chiel (67).
Vous, sire sains Jehan [1] Baptiste
Et tout li. iiij. évangéliste,
Male honte lor envoiés
Et en infer les convoiés.
Je pri por iax, si com jou suel (68):

---

[1] On lit ici, *sains Baptiste-Jehan* dans le manuscrit, mais c'est unefaute de copiste.

Dites *amen;* Dieu s'en souvienne.
Kyrie eleyson, beau sire Dieu!
Envoyez-leur honte et deuil.
Christè eleyson, beau sire Christ,
Mettez-les hors de vos saintes écritures.
Christe, *audi nos*, exaucez-nous;
Qu'ils aient les genoux brisés!
Tu, pie pater, de cœlis,
Ipsos confundere velis!
Tu, Deus sanctus, sancte,
Ote-leur toute santé!
Sainte Marie, mère de Dieu,
Couvres-les d'une honte amère;
Saint Gabriel et saint Michel
Par vous leur soit fermé le ciel.
Vous, sire saint Jean-Baptiste,
Et tous les quatre évangélistes,
Envoyez-leur confusion,
Et conduisez-les en enfer.
Je prie pour eux, comme j'ai coutume,

Caschuns si ait le marc (1) en l'uel (69)!
Si n'iront mie sans argent.
Autre avoir n'aient tel gent!
Dieu pri ch'aient melencolie
Par choi (70) il facent tel folie
Dont il soient pris et pendu.
Jà n'an soient-il deffendu!
Je lor donne bénéichon (71)
De Tervagant (72) et de Mahom,
De Belsebus, de Lucifer,
Qui les puist mener en infer,
Auctoritate Domini,
Se il ne vienent à merchi!

---

[1] *Marc*. Il y a ici dans le manuscrit une abréviation que nous ne connaissons point. Nous en avons admis l'équivalent avec notre prédécesseur : le mot *marc* nous a paru compléter le sens.

CHI DEFINE DES VILAINS.

Qu'ils aient chacun le marc en l'œil!
De cette façon ils n'iront point sans argent.
Que telles gens n'aient un autre avoir!
Je prie Dieu qu'ils aient de la mélancolie,
Moyennant quoi ils fassent telle folie,
Qu'ils soient pris et pendus,
Sans que rien ne s'y oppose!
Je leur donne la bénédiction
De Tervagant et de Mahomet,
De Belzébut, de Lucifer,
Qui les puisse mener en enfer,
Auctoritate Domini,
S'ils ne viennent à merci.

ICI FINIT DES VILAINS.

NOTES

DE M. ÉLOI JOHANNEAU.

1. *Chi* signifie *hìc*, ici, en cet endroit, à la différence de *ki*, qui signifie *qui :* si on en doutait, cette pièce suffirait pour en offrir la preuve, dans ces deux exemples entre autres : *chi prions-nous pour iaus*, ici prions pour eux ; *chi défine des vilains*, ici finit des vilains; j'en trouve une autre dans ce vers: « icis dansiaus *ki chi* est enfouis » ; et dans le dict. rouchi où *chi* estexpliqué par *ici*. Je ne fais cette remarque que parce qu'on pourrait croire que *chi* signifie *ceci*, dans *chi ensaingne*.

2. *Vilains*. Il ne faut pas entendre par ce mot, comme la suite le fait voir, ce qu'on entend aujourd'hui, des gens chiches, parcimonieux, qui vivent sordidement, mais des roturiers, des manants, des rustres, des hommes de village, du bas peuple, par opposition aux deux autres ordres de l'état : j'en trouve une preuve, parmi bien d'autres, dans ce titre du fabliau *des chevaliers*, *des clercs et des vilains*, cité par M. Francisque Michel, où je vois la distinction des trois ordres. Quant à l'*s* finale de *vilains*, et de tous les autres noms singuliers de cette pièce elle n'indique pas le pluriel, mais seulement que ces noms se terminent par *s* en latin, que *vilains* vient de *villanus*, *kienins* de *caninus*, *asnins* d'*asininus*, etc. Cette *s* finale est donc lexique et non grammaticale.

3. *C'est*, comme porte le ms., et non pas *cest*, comme l'a imprimé le premier éditeur. *C'est* vient de *hicce iste*, par aphérèse et contraction; ce n'est que plus tard qu'on a écrit *cest* sans apostrophe, et ensuite *cet* par une seconde contraction. Cela est si vrai qu'on trouve aussi *hicest* et *icest* dans le même sens.

4. *Mategris*. Ce mot doit signifier, je pense, un fin *matois*, un rusé, un enfant de la *mate*, un filou, qui l'emporte sur le loup *gris* ; et doit venir de *matter*, vaincre, surpasser, du latin *mactare* et de *gris*, qui est le nom du diable ; il est donc formé de la même manière que les mots espagnols, *matalobos*, tue-loup, nom de l'aconit, *matabuey*, tue-bœuf, nom du taon, *matacandelas*, tue-chandelles, nom d'un éteignoir des églises, *mataraton*, tue-rat, nom de la mort-aux-rats, *matamores*, tueurs de Maures, *matador*, assommeur, etc. On appelait alors moines *gris*, les moines de Cîteaux, parce qu'ils avaient un cuculle *gris*, et loup *gris* l'antimoine, en terme de philosophie hermétique.

5. *Siet* (*ki*), qui s'assied, du latin *sedet*. On disait à l'infinitif *sièr*, et on dit encore *seoir*, du latin *sedere*. On lit de même plus loin *cil ki siet*, celui qui s'assied.

6. *Moustier* (*el*), à l'église, et non au monastère, quoique ce mot se soit dit pour *monstier*, qui vient de *monasterium*, comme *couvent* s'est dit pour *convent*, qui vient de *conventus* : on disait proverbialement : *il faut laisser le monstier où il est*, c'est-à-dire il ne faut rien changer dans les constitutions et la discipline de l'Église. Le ms. a *monstier*.

7. *Primatores* (*li*) ou *primatoires*, comme il est écrit plus haut. Ce mot est dérivé du latin *primas*, *-atis*, qui va le premier, qui marche en tête, d'où on a fait *primates* en latin, et *primat* en français.

8. *Porchius*. Je suis persuadé qu'il faut lire ici *porchins* et non pas *porchius*, puisque ce mot vient de *porcinus*, qu'on lit plus bas, *li vilains kienins*, de *caninus*, *li vilains asnins*, d'*asininus*, et qu'on a dit beste *porchine* et *porcine*, de *bestia porcina*.

9. *Labore* (*ki*), qui travaille, et non pas qui *laboure* : *laborer* ne signifiait pas alors *labourer*, mais travailler, comme en latin *laborare*. Il a encore ce même sens plus loin : *ki va laborer avoec les autres vilains*.

10. *Vuet*, veut, du latin *vult*, et non pas *wet*, comme écrit le premier éditeur, qui n'a pas fait attention qu'on ne distinguait pas alors le *v* de l'*u* dans l'orthographe, mais seulement dans la

prononciation. Aujourd'hui que nous distinguons ces deux lettres par un caractère différent, il fallait écrire *vuet*. C'est ainsi qu'on disait alors *puet* pour *peut*, de *potest*, *suelt* de *solet*, *pluet* pour *pleut*, de *pluit*.

11. *Kienins*, de *caninus* : c'est ainsi qu'on a dit *kien* pour *chien*, et *kiennerie*, redevance pour la nourriture des chiens de chasse. Voyez *porchius*, note 8.

12. *Huas*. Ce mot est un augmentatif de mépris dérivé de *hu!* ou *hue!* cri employé en la chasse des oiseaux, d'où on a fait aussi *huard*, qui hue ou que l'on hue, pour criard, *huart*, nom d'une espèce d'aigle, de gerfaut, *huau*, nom du milan, *huan*, *huet*, *huette*, nom du *hibou*, de la *chouette*, le nom même de ces deux oiseaux, celui du chat-*huant*, et celui de *chouan*, nom fameux d'insurgés, qui est le nom du hibou en Bretagne, et qui n'est que la contraction de celui de *chat-huant*. On a fait aussi de *hu!* le vieux mot *huage*, nom d'une corvée où les vassaux étaient obligés de crier *hu!* pour tirer de son réduit la bête que le seigneur chassait, et on donnait le nom de *huyau* au cocu, sans doute parce qu'on le huait. Ainsi *huas* doit signifier très certainement huard, comme les noms de *huard*, de *huau* et de *huan*.

13. *Ankenuit* est évidemment composé de *hanc noctem*, comme *anuit*, pour aujourd'hui, l'est de *hac nocte*, cette nuit, puisque les noms de temps, en latin, se mettent à l'accusatif ou à l'ablatif, et que nos ancêtres comptaient par nuits, au lieu de compter par jours, ainsi que le prouve une expression semblable en anglais, le mot *fortnight*, composé de *fourteen*, quatorze, et *night*, nuit, lequel signifie quinze jours, une quinzaine, aujourd'hui que les mois ne sont plus lunaires, et ne se divisent plus en deux demi-mois de quatorze jours chacun, mais en deux quinzaines. L'usage a changé, le mot est resté le même, comme pour le constater, et l'apprendre à la postérité. C'est ainsi qu'on dit : le *soleil levant*, quoiqu'il soit prouvé aujourd'hui que ce n'est pas le soleil qui se lève, mais la terre.

14. *Mi enfant*, mes enfans. On doit traduire *mi* par *mes*, parce

que *mi* vient de *mei*, et que *fussent* pour *fuissent*, qui suit, demande le pluriel.

15. *Tubes*, pigeons. Ce mot existe encore en breton, où l'on nomme *dube* un pigeon pattu, et en hollandais, où l'on dit *dub*, dans le même sens, ainsi qu'en allemand, où l'on dit *taube*. C'est de *dube* qu'on a fait, par contraction, le diminutif *duin*, pour *dubin*, *duvin*, nom du pigeon, ainsi que *tube*, dans *Renart le nouvel*, cité par M. Francisque Michel, et notre mot *duvet*, qu'on prononce *dubet* et *dumet* en quelques provinces, comme le prouve le verbe breton *dubea*, éplucher ou arracher le duvet ; c'est de là aussi que viennent le mot *dupe* et celui de *daube*, dans la locution, pigeons à la *daube*. Le mot *duvet*, dérivé évidemment de *dube*, me fait croire, avec le P. Le Pelletier, que *dube*, et par conséquent *tube*, marquent en particulier le pigeon pattu, parce qu'il a de la menue plume jusque sur les pates. Ce qui est confirmé par l'étymologie du mot *tube* ou *dube*, pigeon, qui n'est qu'une variante du grec τύφη, du latin *typha*, nom d'une herbe semblable au roseau, et qui croît dans les marais : les anciens se servaient du *duvet* de sa fleur pour remplir les coîtes et les matelas. Par conséquent, *touffe*, *toupe* et *toupet* viennent également de τύφη.

16. *Lois*, lié. On trouve aussi *loit*, *loié*, *loiés*, *loiez*, dans le même sens.

17. *En tiere*, en terre, et non pas *entiere* en un seul mot, comme l'écrit M. Francisque Michel, qui écrit aussi plus haut *entor* pour *en tor*. On trouve plus loin de même *en tiere* en deux mots : *regarde tous jors en tiere*.

18. *Hueses*, house. Ce mot, qu'on trouve aussi écrit *huezes*, *heuses*, *hoses*, *houcettes* au diminutif, aujourd'hui *houseaux*, signifie, comme on sait, des guêtres, des bottines, d'où on a fait encore le verbe *huéser*, *huésier*, mettre ses houses ou ses houseaux.

19. *Noiax*, boutons. On a dit aussi en vieux français, *noyaux* et *noiaux* pour boutons d'habits, et au singulier *noial*, *noiel* et *noyau* dans le même sens et dans celui de *nœud*, qui est le sens

primitif, puisque ce mot vient de *nodus*, d'où on a fait *noyeux* pour *noueux*.

20. *Portes couleices*, porte-coulisses. Le contexte et le mot vieux français *porte-coulant*, herse de porte, me persuadent que les deux mots *portes couleices* ont le sens du mot composé que je leur assigne, et non celui de *portes à coulisses*, quoiqu'on ait dit *couleis* pour qui est *à coulisses*, et qu'on pourrait par conséquent les traduire par *portes qui sont à coulisses*.

21. *Poi couvers*, peu couvert. Je remarquerai seulement ici que *poi* pour *peu* se trouve dans tous nos anciens auteurs, et que le mot *couvers* est écrit *covers* plus haut, ce qui tient, ainsi que bien d'autres variétés d'orthographe, à la variété des dialectes, et à ce que la langue n'était pas encore fixée.

22. *Buriel à cote et à secot*, bure pour soubreveste et pour surtout. On a dit aussi *burel* et *bureau* pour *bure* : on trouve même dans Boileau *bureau* employé encore dans ce sens. *Cote* est pour *cotte*; son nom, ainsi que celui de la *cotte* d'armes, qui était un petit manteau qui ne descendait que jusqu'aux *côtes*, ne vient pas de là, mais de ce que la *cotte* était plissée à *côtes* : je lis, dans l'histoire de Dieppe par M. Vitet, que les matelots dieppois portent encore par dessus leurs culottes une large *cotte* ou cotillon plissé qui descend à peu près jusqu'aux genoux. Ce mot ne vient donc pas non plus de *crocota*, comme on l'a cru jusqu'ici. La *crocota* était un habit de femme de couleur de safran, ainsi que l'indique l'étymologie de ce mot, qui vient de *crocus*. Quant à *secot*, tout le monde voit que ce mot est pour *sercot*, robe de dessus, surtout, ainsi que le prouvent les variantes *sercot*, *seurcot* et *sorcot*, qu'on trouve également pour surcot.

23. *Moussous*, cossu. Ce mot, qui est écrit plus haut *moussus*, est notre mot *mousseux*, plein de mousse, couvert de mousse, cossu, comme on dit aujourd'hui, par opposition à *poi covers*, peu couvert, épithète du vilain qui précède. Il ne signifie donc pas *moineau*, comme l'a dit le dernier éditeur, qui a cru pouvoir confondre *mousson*, *mosson*, *moisson*, qui a en effet ce sens dans le passage qu'il cite, avec *moussus* ou *moussous*. Le mot *moisson*,

mosson ou *mousson* a une origine bien différente : il doit venir, ainsi que notre mot *moison*, qui n'en est qu'une variante, de *modiatio*, mesurage par boisseau, fermage au boisseau, d'où on a fait *admodiation*, et de ce que le moineau, ainsi que le *moisonier* ou le fermier qui est à *moison*, est en effet comme au boisseau, *ad modium*, par *admodiation* avec le métayer, avec lequel il habite sous le même chaume. Voilà comme les mots se confondent pour le son, quoiqu'ils soient bien différens de sens et d'origine.

24. *Ramages*, sauvages. Ce mot, qui est écrit *rammages* plus haut, vient de *ramus*, rameau, ainsi que pigeon *ramier*, qui perche sur les rameaux, qui vit dans les forêts, et signifie sauvage, qui n'est point apprivoisé : on disait : une fille *ramage*, pour une fille qui fuit le monde ; le *ramageur* était le garde-forestier, ou celui qui recevait le droit de *ramage*, et le cerf *ramages* était celui qui avait son bois, ses rameaux.

25. *Puet*, peut. Voyez *vuet*, note 10.

26. *Asnins*. Ce vers, cité par M. Francisque Michel, sur ce mot :

Vilain asnier, vilain asnin,

prouve que *asnin* n'a pas le même sens que *asnier* ou *ânier*, par conséquent que *li vilains porchius* ou plutôt *porchins*, ne signifie pas *le vilain porcher*, mais le vilain du naturel du porc, comme je l'ai expliqué plus haut. Voy. les notes *vilains* et *porchius* 2 et 8.

27. *Reupe*, mante ou manteau, n'est qu'une variante de *roupe*, et même de *reube* et de *robe*, dans un sens plus ou moins restreint.

28. *Pluet*, pleut. Voy. *vuet*, notes 10.

29. *Francisse* pour *franchise*, se trouve écrit aussi *francise*.

30. *Marchois*. Puisque *march* est évidemment pour *mars*, le mot marchois, qui est écrit *marcheis* plus haut, doit être le même que *marsois* et *marsès*, nom qu'on donne encore aux menus grains, comme orge et avoine, qu'on sème en *mars*, et qu'on nomme aussi les *marsèches* et les *mars*. On a dû remarquer que l'auteur de cette petite pièce écrit par *ch* tous les mots

que d'autres écrivaient et qu'on écrit aujourd'hui par *c* et par *s*, comme *chimmetière* pour *cimetière*, *choucie* pour *soucie*, *caschuns*, qu'il écrit lui-même deux lignes plus bas *cascun*, *chiel* pour *ciel*, etc. Cette prononciation est propre au patois rouchi, où l'on dit *marche* pour *mars*, et *marsaches* pour blés de mars. Voy. le dict. rouchi, 3e édition.

31. *Copeis*, les cîmes, les sommets des coteaux. On a dit aussi *cope*, *coppe*, *copeau*, *coupeau*, *couplet*, dans le même sens; et c'est de là que vient à Paris la rue *Copeau*, qui est sur la montagne Sainte-Geneviève, au moins en partie. Tous ces mots ne sont que des variantes ou des dérivés de *cap*, formé de *caput*, dans le sens de tête et de promontoire.

32. *Cornus* doit signifier ici, qui a la *corne* d'abondance, à cause de sa richesse, ou qui a l'esprit *biscornu*, comme semble le prouver le contexte, ou plutôt qui est *cornard*.

33. *Tenement* était une métairie dépendante d'une seigneurie, qui était *tenue* à foi et hommage d'un seigneur dominant: *tenementum quod de me tenebat*, etc., lit-on dans une charte.

34. *Capetois* ou *chapetois*, comme il s'écrit plus haut, est dérivé de *capetes*, et *capetes* était le nom qu'on donnait aux boursiers du collége de Montaigu, parce qu'ils portaient de petits manteaux qu'on nommait *capes* ou *capetes*. C'est de *cape* qu'on a fait aussi le nom de la rue Tire*chape*, à Paris. Quant au mot *cape* lui-même, ce n'est encore qu'une variante du mot *cap*, qui a été formé de *caput*. Voy. l'art. *copeis*, note 31.

35. *Quarriax*. Ce mot, qui se trouve dans le glossaire de la langue romane, n'est qu'une forme de notre mot *carreaux*; et je ferai remarquer à cette occasion que le mot *cartal*, qu'on y trouve aussi, à sa place alphabétique, expliqué par flèche, javelot, doit être le mot *carial*, singulier de *quarriax*, qui a été mal lu et mal expliqué, car alors il ne signifierait pas *flèche*, *javelot* en général, mais flèche ou dard à pointe triangulaire, comme les carreaux ou les foudres de Jupiter.

36. *Apensés*. C'est ici, comme l'a remarqué le premier éditeur, que devrait se trouver la définition du *Vilains apenssés*, mais elle a été omise dans le manuscrit. *Apenssés*, *apensés*,

appense ou *apenseis*, signifie réfléchi, sensé, rempli d'idées, qui *pèse* bien ce qu'il dit et ce qu'il fait, qui parle et agit avec *poids* et mesure, avec prudence, qui parle sensément, en réfléchissant, en *pensant* bien à ce qu'il dit.

37. *Cropères* ou *croupères*, comme on lit plus haut, est le même mot que *croumpaires*, qu'on trouve dans Roquefort, dans le sens de voleur, trompeur, et l'un et l'autre ne sont que des variantes du mot *trompere* ou *tromperre*, qui a le même sens, des mots *troffe*, tromperie, *troffer*, tromper, *trompation*, *truffe*, *trufe*, *trufle*, *trufferie*, tromperie, friponnerie, *trufer*, *truféer*, *trufler*, friponner, voler, *truféeur*, trompeur, fripon, d'où viennent les mots actuels de *trompeur*, *tromper*, *tromperie*, et celui de *tartuffe*, que Molière a rendu si fameux, lequel est composé de *ter* ou *tri*, trois fois, et *truffe*, tromperie, le triple trompeur, du grec τροπὴ tour, détour, στροφαὶ détours, ruses, στροφαῖος rusé, épithète de Mercure, στροφέω faire des tours de souplesse, ruser, tromper. C'est de là aussi que vient l'italien *truffare*, tromper, piper, *truffa* et *truffaria*, tromperie, piperie, fourberie, *truffatore*, *truffaldino*, *truffiere*, trompeur, fourbe, pipeur, fripon, *truffarello*, petit fourbe, petit fripon, etc. C'est ainsi qu'en grec φιλήτας signifie à la fois trompeur, fourbe, fripon et voleur.

38. *Laist* est la 3ᵉ pers. de *laisser*, qui vient de *linquere*, et qui a signifié en vieux français non seulement laisser, quitter, abandonner, mais tarder, manquer.

39. *Embler* vient d'*involare*, qui est composé de *vola*, paume de la main, et qu'on trouve dans Caton et dans Servius, dans le sens de *dérober* d'un tour de main, d'*emblée*, comme l'a très bien prouvé Ménage, qui, cette fois, a été plus heureux pour ce mot, que pour l'étymologie d'*alfana*. On lit dans la coutume d'Anjou, citée par lui à cet article : *et pour les connils emblez ou desrobez*. D'où l'on voit qu'il ne faut pas confondre *embler* avec *ambler*, aller l'amble, qui vient du latin *ambulare*, par une contraction semblable.

40. *Chol* pour *chou*, du latin *caulis*. Ce mot se trouve écrit aussi *chols*, *cholx*, *chos*, *chox*.

41. *Goute rose* est, selon le dict. de Trévoux, une maladie qui

vient au nez, aux joues, et souvent par tout le visage, quelquefois avec croutes et pustules On la nommait sans doute ainsi de la couleur de ces pustules, comme on appelait *roses Notre-Dame* des taches scorbutiques et érysipélateuses, comme on dit d'un visage rempli de boutons qui le rendent rouge, qu'il est *couperosé*, c'est-à-dire de la couleur de la *rosette* ou cuivre rouge, *cuprirosa*, couperose, vitriol minéral nommé ainsi, non de sa couleur qui n'est pas *rose*, mais de ce qu'on le tire des mines de cuivre rouge.

42. *Fi* est pour *fic*, du latin *ficus*, espèce d'ulcère qui ressemble à une figue, *ficus*, et qui vient aux hommes débauchés, au fondement surtout. On nommait *fyeux* celui qui était atteint du *fic*.

43. *Le Leu* pour *le mal St-Leu* ou *St-Loup*. C'est le mal caduc, selon le glossaire de la langue romane au mot *mal*. C'est, selon moi, la peur, qui a été nommée ainsi, parce que St-Loup, représenté noir comme un diable, en guérit.

44. *La goute volage*. C'est sans doute une goutte qui vole d'une partie du corps à l'autre, qui ne se fait sentir que par intervalles, et puis cesse tout-à-coup. C'est ainsi qu'une certaine dartre qui vient au visage, et qui paraît et disparaît de temps en temps, est nommée *feu volage*. Voy. *goute feske*, note 46.

45. *Le mal St-Gillain*. J'ignore quel est ce mal, si ce n'est pas le même que celui de *St-Gilles*, qui est également la peur, d'où on a dit *faire gille* et *giller*, pour s'enfuir de peur. Saint-Guilain est une petite ville à deux lieues de Mons ; et on dit en Rouchi : c'est l'ours St-Guislain, pour c'est un bourru. A la foire de l'abbaye de St-Gilles, près de Pont-Audemer, un moine de St Gilles disait des évangiles pour guérir de la peur.

46. *Goute feske*. Je soupçonne que *feske* est ici pour *fixe*, du latin *fixus*, et que la *goute feske*, par conséquent, est une goutte *fixée* dans une partie du corps, qui ne se déplace point, qui ne varie point, par opposition à la *goute volage*.

47. *Goute arthicque* pour *arthritique*, d'*arthritis*, douleur violente des articulations.

48. *Roingne* pour *roigne* ou *rogne*, espèce de galle invétérée qui cause une ulcération légère et un grand prurit.

49. *Vairole*, qu'on écrit aujourd'hui *vérole*, du latin *variolæ* diminutif de *vari*, nom que les latins donnaient, selon Celse, aux boutons et taches qui viennent au visage, d'où on a donné le nom de *varia* à la panthère, parce que sa peau est tachetée. Ce mot étant équivoque et signifiant aussi bien la petite maladie de ce nom que la grosse, ne décide point la question, tant de fois controversée, de l'origine de la maladie vénérienne. Le mot *chadepisse*, qui suit, ne la décide pas davantage, puisque la gonorrhée n'est pas la vérole, et qu'on la trouve décrite dans la Bible et dans bien d'autres ouvrages de l'antiquité.

50. *Plenté de grume. Plenté* du latin *plenitas*, signifie plénitude, abondance, mais j'avoue que je suis fort incertain sur la signification de *grume. Gruma*, en bas latin, signifie croûte, tartre qui s'attache aux douves d'un tonneau par les vapeurs et le sédiment du vin; le bois en *grume* est le bois avec son écorce crouteuse. Je crois donc qu'on peut traduire *plenté de grume* par *force croûtes et pustules*. On nomme en latin *scabritia* la croute qui se forme sur une plaie, et *scabritiæ cutis in facie*, les pustules, les élevures qui viennent au visage. Quant à *plenté*, on le trouve écrit aussi *planté*, *plénité*, *plented*, ce qui en confirme l'étymologie.

51. *Frievre* pour *fièvre*, de *febris*, comme *frévrier* qu'on a dit pour *février*, de *februarius*.

52. *Gaunisse* pour *jaunisse*, comme *gaser* pour *jaser*, dans le même temps.

53. *Chade-pisse*. Voy. *vairole*, note 49.

54. *Rechaner* pour *recaner*, qu'on dit aujourd'hui *ricaner*, et qu'on trouve aussi écrit *recaigner* et *recagnier*, vient très certainement du latin *recanere*, rechanter, chanter une seconde fois, sur un ton différent, déchanter, et signifie, comme on sait, rire de mauvaise grâce et avec éclat. Je crois cependant qu'on peut le traduire ici par grincer des dents, pour mieux rendre l'idée de l'auteur.

55. *Le mal St-Fiacle*, pour *St-Fiacre*, est, je crois, celui que j'ai expliqué au mot *fi* pour *fic*, car toutes ces vertus des saints ne gisent que dans des jeux de mots.

56. *Et St-Eloi*, pour *et le mal St-Eloi*. Le glossaire de la langue romane l'explique par abcès, apostume, esquinancie.

57. *Et St-Romacle* pour *le mal St-Romacle*, est le mal qui faisait enfler, comme le remarque très bien M. Francisque Michel, d'après le roman de *Garin le Loherain*, et celui du *Chevalier du Cygne*, qu'il cite. On le nommait aussi le *mal St-Quentin*, comme le *mal St-Eloi* était nommé encore le *mal St-Julien*, le *mal St-Martin*, car plusieurs saints, pour l'avantage de leurs dévots, se disputent la vertu de nous guérir du même mal ; et ce n'est pas faute de médecins aujourd'hui si on n'est pas guéri.

58. *Ne me touche*. Ce mal doit être le *noli me tangere*, ulcère malin ou espèce de cancer, dit le diction. de Trévoux, qui vient au visage et qui est produit par une humeur âcre et corrosive. En y touchant, on l'irrite davantage ; de là son nom *ne me touchez point*.

59. *Li maus St-Jehan, Nostre-Dame*, pour le mal St-Jean *et le mal Notre-Dame*. Le premier est l'épilepsie, qu'on nomme vulgairement *le mal caduc*, parce qu'il fait tomber par terre ceux qui en sont attaqués. On le nomme aussi le *haut mal*. Les noms de *mal St-Jean* et de haut mal, en latin, *morbus solstitialis*, *morbus herculeus*, lui viennent de ce qu'à l'époque de la fête de la St-Jean du solstice d'été, le soleil est arrivé au plus *haut* point du zodiaque, et ne fait plus que descendre et tomber de haut en bas, jusqu'à la fête de la St-Jean du solstice d'hiver, qui le guérit de sa chute, et le fait remonter au ciel. Quant au *mal Notre-Dame*, c'est le *feu sacré*, le *mal feu*, l'érysipèle, le *mal des ardens*, comme le prouvent le vers suivant, et le nom de l'église de Ste-Geneviève *des ardens*, dans l'île de Notre-Dame, à Paris, qui était nommée aussi l'église de *Notre-Dame* la petite, et qui était située dans la rue neuve *Notre-Dame*. Voy. le glossaire de la langue romane à *mal feu*, et le dict. de Trévoux à *Mal des ardens*.

60. *Les espranges de male flame*. Je soupçonne que le mot *esprange*, que je n'ai trouvé nulle part ailleurs, doit être le même mot qu'*espreindre*, *épreindre*, que l'anglais *to spring*, qui fait au prétérit *sprang*, et qui signifie jaillir, sortir avec élan, s'élancer, sauter; au substantif, jet, saillie, saut, bond, élan; et l'allemand *springer*, au substantif, *sprung* ; et l'italien *springere*, rejaillir, qui viennent tous du latin *exprimere*. Quant à *male*

flamme, c'est le même mot que *mal feu* et *mal des ardens*, expliqué dans l'article précédent par érysipèle.

61. *Joiestent*. J'ai conseillé de rendre ce mot par *choyer*, mais ce n'est qu'une conjecture fondée sur le contexte et sur le changement ordinaire de l'articulation forte *ch* en la faible *j*; car je ne l'ai rencontré nulle part qu'ici.

62. *Retiennent* pour *entretiennent*. On a dit aussi *retenue* et *retenure* pour entretien.

63. *Hé-je*, *héent* et *het*, qu'on trouve dans cette pièce, sont trois formes de l'ancienne conjugaison du verbe *haïr*, qui répondent au latin *odi ego*, *odiunt* et *odit*.

64. *S'en ai fait*, pour *si en ai fait*, aussi *j'en ai fait*, comme plus haut *si en dirai*, pour *aussi j'en dirai*, en traduisant littéralement.

65. *J'ou..m'esbanic*, je m'épanouis d'aise. C'est par l'étymologie seule, mais par une étymologie certaine, que j'ai déterminé le vrai sens de ce mot: *esbanier*, ainsi que toutes ses variantes, *esbanoyer*, *esbaneir*, *esbanir*, *esbandier*, *esbandir*, *espanir*, *espanouir* ou *épanouir*, *espandre*, vient du latin *expandere*, ainsi que le prouve la locution *expandere flores*, s'épanouir, qui se dit au propre d'une fleur.

66. *Diex*, deuil. On voit que ce mot et ses variantes *diax*, *dielx*, *dios*, *dius*, etc., se confondent avec le mot *diex*, *dex*, *dié*, *diu*, *deu*, *dé*, *di*, *deaux*, *diau*, dieu, et que souvent il n'y a, comme ici, que le contexte qui les fasse distinguer.

67. *Par vous leur soient li chiel*. M. Francisque Michel a très bien remarqué que ce vers n'avait ni sens ni mesure, et a proposé de lire *soit véé*, en place de *soient*. Je ne m'y oppose pas, mais on pourrait le rétablir de deux autres manières encore, au moins aussi plausibles, par *forclos* ou *fermé*. Quant au mot *véé*, on sait qu'il signifie défendu, refusé, et vient du latin *vetatus*.

68. *Jou suel*, j'ai coutume, du latin *soleo*. De là viennent aussi les formes suivantes de la conjugaison de ce verbe : *suelt* et *solt* de *solet*, *suelent* de *solent*, *soloit* de *solebat*, *sueller*, *soler*, *soloir* *solloir*, *souloir*, de *solere*, etc.

69. *L'uel*, l'œil Ce mot, qui vient d'*oculus*, a pris un grand

nombre de formes : on le trouve écrit au singulier *uel*, *ueil*, *œil*, *hueil*, *ocil*, *oel*, *œul*, *oiel*, *öil*, etc., au pluriel *iex*, *yes*, *yex*, *yeulx*, *ials*, *iauls*, *iaulx*, *iaus*, *iaux*, *iauz*, *iax*, *ielx*, *ieus*, *ieux*, *iox*, etc., qu'il ne faut pas confondre avec *ias*, *ials*, *iauls*, *iaulz*, *iaulx*, *iaus*, *iaux*, *yaulz*, eux, *illi*.

70. *Par choi*, par quoi. On a dû remarquer qu'on lit plus haut *par coi*.

71. *Benéichon*, bénédiction, de *benedictio*, a éprouvé également bien des variations pendant le long laps de temps que la langue française est restée sans être fixée, et avait autant de dialectes que de provinces. Il est inutile de les énumérer ici. Celles des mots précédens, que j'ai citées, suffisent pour donner une idée de ces fluctuations de la prononciation et de l'orthographe, qu'on pourrait presque comparer aux vagues et aux ondulations de la mer.

72. *Tervagant.* Je soupçonne que ce nom est une corruption du mot *extravagant*, par aphérèse et métathèse

Éloi JOHANNEAU.

